Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 98

Artikel: Nouvelles d'Italie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comité d'Organisation a le droit de contrôler à tous moments, soit grâce au recours par le producteur aux Services du Cabinet Pierre Chéret, soit par tout autre moyen:

 a) que seuls les procédés de financement approuvés avec le projet, sont employés,

b) que le devis approximatif est suivi.

Afin que ce contrôle soit efficace, le montant bloqué en banque ne pourra être retiré qu'avec la signature d'un membre accrédité de l'Organisation Professionnelle.

2º Le producteur fait appel au Crédit National.

La participation du *Crédit National* ne peut en aucun cas dépasser 65 % du devis total.

Un producteur devra donc avant de commencer son film, disposer en argent liquide, d'au moins 35 % du devis total de ce film.

Dans le cas où le Comité d'Organisation a jugé le dossier du film digne d'intérêt, il consulte le Crédit National, et après avis de ce dernier, donne son accord de principe à la proposition du producteur.

Ce dernier est alors invité à bloquer 50 % de son apport personnel, soit 17,5 % du devis total provisoire. Cette somme est destinée à financer les frais de préparation du film.

La préparation étant terminée, le producteur soumet au *Comité d'Organisation* son devis définitif accompagné des pièces justificatives suivantes:

- 1º Découpage technique,
- 2º Continuité,
- 3º Tableau de travail,
- 4º Contrats (techniciens, acteurs, studios etc., etc.),
- 5º Maquettes des décors.

Ce devis définitif doit prévoir entre autres, les frais de dix copies standard.

Le Comité d'Organisation étudie ce dossier et vérifie le devis. Après quoi, en accord avec le Crédit National, il fixe définitivement le montant de l'avance qui sera consentie au producteur et invite ce dernier à verser le complément de son apport, qui doit se monter à 35 % du devis total définitif.

D'autre part, le producteur doit fournir une garantie en cas de dépassement du devis. Cette garantie, qui doit atteindre 10 % du devis total définitif, est constituée soit par un cautionnement (hypothécaire ou sur titre), soit par une caution personnelle ou bancaire agréée par le Comité d'Organisation.

Le *Crédit National* verse alors sa part: la totalité du devis définitif est bloquée en banque; la réalisation proprement dite peut commencer.

III. Remboursement.

Les recettes des salles sont contrôlées par l'Organisation professionnelle. Les sommes remises au distributeur, défalquées de sa commission propre et de celle de l'exploitant, sont réparties comme suit entre le producteur et le *Crédit National*:

Première tranche (sortie du film):

25 % au producteur;

75 % au Crédit National.

Deuxième tranche:

Dès que le producteur est remboursé de son rapport (17,5 % du devis définitif) les recettes vont en totalité au Crédit National (100 % au C. N.). Troisième tranche:

Dès que le Crédit National est remboursé de la totalité de son avance, le producteur encaisse la totalité des recettes qui lui sont destinées.

IV. Intérêt.

Le *Crédit National* perçoit un intérêt de 5,25 % sur les sommes par lui avancées

Le montant de la somme sur laquelle l'intérêt est calculé, diminue toutes les semaines au fur et à mesure des remboursements effectués en capital.

V. Caisse de Solidarité.

Il est créé une caisse de solidarité, pour couvrir le *Crédit National* des risques de non remboursement des avances consenties (mauvais film), administrée par le *Comité d'Organisation*.

Elle est alimentée:

Par un pourcentage sur les bénéfices des producteurs (5 à 10 %);

et par un prélèvement sur les recettes des salles.

Nouvelles d'Italie

Bilan de la Banca del Lavoro.

Le cinéma italien est soutenu, comme on le sait, par une institution semi-officielle, la Banca Nacionale del Lavoro. L'ampleur de cette assistance ressort du rapport annuel présenté à la récente réunion du Conseil d'Administration, qui démontre l'importance des crédits alloués aux diverses entreprises. Les quatre cinquièmes de toutes les affaires cinématographiques avaient besoin d'une telle assistance, et d'entente avec les autorités italiennes et les institutions corporatives, la banque leur a accordé au total 98 038 280 Lires.

Mais on a réussi à activer aussi le reflux des sommes distribuées, et le bénéfice pour 1940 fut de 3 003 516 Lires. Grâce aux nouveaux subsides de deux institutions nationales, le capital de la Banque des crédits cinématographiques, affiliée à la Banca del Lavoro, s'élève à 97 567 029 Lires.

Production et capital privé.

Aussi précieux que soient les crédits de la Banca del Lavoro, ils ne permettent guère aux sociétés, pour la plupart petites et moyennes, de risquer des expériences coûteuses ou de réaliser de grandes productions destinées à l'exportation. Cela n'est faisable qu'avec une participation de l'industrie et des banques privées, participation qui, le plus souvent, manquait jusqu'ici en Italie. La Scalera-Film, propriété d'industriels, est une des rares entreprises qui disposent des capitaux nécessaires. Elle était ainsi à même d'engager des artistes et metteurs en scène étrangers de renom international. (Parmi ceux qui sont le mieux rétribués est Michel Simon, engagé déjà pour un troisième film, avec un cachet extraordinaire de 350 000 Lires.) Depuis peu, cependant, les rapports entre le cinéma italien et l'industrie lourde deviennent plus fréquents. Un récent exemple en est la société «Anonima Cinematografica Italiana», appartenant aux groupes Fiat et Adriatica et dirigée par Vittorio Mussolini, fils aîné du Duce. Récemment, l'A.C.I. a fusionné avec l'Europa-Film, assumant désormais la représentation en Italie de la «Terra».

De même, le groupe de la Fono-Roma S.A. et la Lux S.A., s'occupant de la production, de la distribution et des établissements techniques, est également en contact étroit avec l'industrie et la finance. La Fono-Roma fondée il y a dix ans dispose des installations de production à Tirrenia. Son directeur est le Comm. Dr. Salvatore Persichetti, connu comme producteur du «Chant du Soleil», un des premiers films sonores italiens avec Giacomo Lauri-Volpi, et du film italo-allemand «Cent Jours» de G. Forzano, avec Gründgens et Werner Krauss. Actuellement, la société qui a produit, au dernier trimestre, quatre films, est fort active et prépare plusieurs films avec une nouvelle vedette, la jeune Lilia Silvi. De son côté, la Lux-Film, dirigée par l'ingénieur G. M. Gatti, vient de sortir trois grands films, dont un «Corona di Ferro» d'Alessandro Blasetti, a coûté environ 8 millions de Lire.

Création de studios à Milan?

Selon une information du «Film-Kurier», certains groupes cinématographiques s'efforcent de créer à Milan de grands ateliers et d'y organiser une production indépendante. Une société a déjà été fondée, les Artisti Tecnici Associati, qui ont tourné un premier film intitulé «Piccolo Mondo Antico», histoire d'amour se déroulant au Lac de Lugano. Le second film, «Il Ballo», qui sera réalisé par le cinéaste allemand Carl Koch, est consacré à la région du Pô.

Les efforts tendant à construire de nouveaux studios rencontrent une certaine opposition des autorités romaines, intéressées à concentrer la production dans la capitale. Il n'est donc pas certain que les cinéastes milanais pourront réussir.

Films d'aventures.

Tout comme les films historiques, qui constituent le plus haut pourcentage des films italiens en travail, les films d'aventures sont en vogue. Leur action, qui se déroule au bord du Pacifique ou dans l'Orient, est empruntée le plus souvent aux livres d'Emilio Salgari, sorte de Karl May

Toute une série de films inspirés de ces sujets sont actuellement annoncés: «La Figlia

del Corsaro Verde» avec Doris Duranti, Fosco Giacchetti et le boxeur Primo Carnera (Manenti Film); «Capitan Tempesta», de nouveau avec Doris Duranti, et «Il Leone di Damasco», avec Carlo Ninchi, l'Espagnol Rafael Rivelles et également un boxeur, Ermino Spalla (Scalera); puis, «I Pirati della Malesia» (Consorzio Icar).

A cette même catégorie appartiennent aussi deux autres films, «Il Prigioniero di Santa Cruz», avec Juan de Landa et Maria Mercader, et «Sancta Maria», avec Conchita Montes, Amedo Nazzari et Armando Fal-

Cinéma en Angleterre

(De notre correspondent particulier.) Londres, Mars 1941.

Exploitants et distributeurs assistent les producteurs.

Ouverture de nouveaux studios et cinémas. Succès de films américains.

Vers une grande saison d'été.

Les propriétaires de cinémas vont prendre une part décisive à la production britannique, dont ils mesurent toute l'importance à l'heure actuelle. En collaboration avec les autres organisations cinématographiques, ils viennent d'établir un plan visant de donner à la production nationale une plus large base financière, au moyen de versements préalables des maisons de location, des exploitants et éventuellement des autorités. Les directeurs de cinéma se sont en outre engagés à assurer aux films, réalisés avec ce capital, la plus vaste diffusion. D'ores et déjà a été décidée la formation d'un Comité Administratif formé de producteurs, de distributeurs et d'exploitants, mais aussi de délégués des employés d'entreprises cinématographiques. Ce comité décidera de la distribution des nouveaux crédits, qui seront accordés aux producteurs britanniques ayant fait leurs preuves.

On espère ainsi assister et guider une partie de la production, et réaliser même des économies tout en augmentant la quantité et la qualité des films. Les directeurs de cinémas approuvent pleinement cette action, car ils ont le plus grand intérêt à programmer beaucoup de bons films anglais qui toujours attirent le plus grand nombre de spectateurs.

Vu l'extension de la production, les ateliers à disposition des producteurs ne pourront bientôt plus suffire. C'est pourquoi des studios, qui avaient été fermés temporairement, sont réouverts aujourd'hui. Et Maurice Ostrer, un des chefs de l'Industrie cinématographique, projette la remise en service des anciens studios Gainsborough. D'autre part, l'amélioration constante des affaires se reflète dans la réouverture de plusieurs théâtres en province et notamment dans l'inauguration de nouvelles salles, dont l'exploitation ne manquera pas de stimuler la production.

Dans tous les ateliers règne une vive activité. Aux producteurs anglais s'est joint aujourd'hui l'Américain Bill Sistrom, travaillant pour la RKO; deux films à peine achevés, il commence une série de cinq œuvres dont la première porte le titre «Meet the Tiger», avec Hugh Sinclair. Parmi les nombreux autres films actuellement en production, il faut signaler plus particulièrement «Penn of Pennsylvania», «Chained» (En Chaînes) et «The First of the Few».

Le printemps n'a nullement affecté, comme c'était autrefois le cas, la saison cinématographique; ainsi qu'en automne ou en hiver, les grandes premières se suivent à une cadence rapide. Parmi les grands films sortis dernièrement, il y a quelques

nouveautés importantes telles que «The Philadelphia Story», considéré par la presse anglaise comme le grand succès de l'année. On applaudit aussi vivement «Seven Sinners» avec Marlene Dietrich, «The Road to Frisco» avec Ann Sheridan, Ida Lupino et George Raft, et «The Tree of Liberty» avec Cary Grant et Martha Scott. Mais le summum des programmes londoniens est une grande production britannique «The Prime Minister» (intitulé d'abord «An Empire Was Built»), film historique de l'époque de la Reine Victoria. L'illustre acteur anglais John Gielgud incarne magistralement le célèbre homme d'Etat Benjamin Disraëli, secondé de la belle Diana Wynyard et d'excellents acteurs comme Bill Fyffe, Stephen Murray, Owen Nares et Fay Compton. La création, lors d'une représentation de gala, a été accueillie avec un enthousiasme unanime.

L'engouement actuel pour le cinéma a fait naître l'espoir qu'on pourrait maintenir une même fréquentation de cinémas pendant l'été, à condition toutefois que l'intérêt des programmes reste le même. Et dès aujourd'hui des consultations sont entreprises entre directeurs de théâtres et distributeurs de films, en vue de faire «de la saison d'été une saison d'hiver». Pour atteindre ce but, il faudra projeter de nouveaux films de qualité; les reprises peuvent être utilisées à la rigueur comme films secondaires. Les distributeurs partagent entièrement ces vues et préparent actuellement, en étroite coopération avec les exploitants, le programme d'été. On a choisi toute une série d'importantes productions pour les mois de juin à août, sans pour cela porter préjudice au prochain programme d'automne qui s'annonce brillant. F. Porges.

Lettre d'Hollywood

(De notre correspondant particulier.)

Ce sont les cinéastes qui chaque année décernent aux cinéastes les prix de l'«Academy», appelés familiairement les «Oscars» — d'après la petite statue dorée, symbole du triomphe. Tout Hollywood prend part au vote: chacun des 12000 employés des sociétés de production reçoit la liste établie par les membres de l'Académie, et c'est la majorité qui désigne les

La cérémonie de distribution des prix a été honorée cette fois d'un message du Président Roosevelt s'adressant, de la Maison Blanche, à l'industrie cinématographique et rendant hommage à ses créations éducatives et industrielles.

Quant au Prix (que nous avons brièvement annoncés dans notre dernier numéro), le choix de «Rebecca» — comme meilleur film de 1940 — ne surprendra personne qui a vu le chef-d'œuvre de Hitchcock.

Fait intéressant, c'est, comme «Gone with the Wind» couronné l'année précédente, une production David O. Selznick. De même, Ginger Rogers a bien mérité le prix de la meilleure actrice; grâce à son énergie et son travail inlassable, de danseuse elle est devenue une grande comédienne, excellente dans le rôle de «Kitty Foyle». James Stewart s'est souvent distingué dans de grandes créations; personnellement, nous préférons son «Mr. Smith» à son interprétation dans «Philadelphia Story», qui lui a valu le prix. Et l'on peut se demander, si la récente création de Chaplin dans le «Great Dictator» n'était pas une interprétation plus magistrale encore. On s'attendait aussi à ce que John Ford reçoive le prix du meilleur réalisateur pour «The Grapes of Wrath», chef-d'œuvre de la Fox, auquel beaucoup avaient prédit le premier prix tout court. Cette année, les auteurs